

Questions orales

[Français]

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Monsieur le Président, je pense qu'il est de la politique de ce gouvernement de revoir tout simplement les mandats des sociétés de la Couronne au fur et à mesure qu'ils se terminent, et de procéder à des changements lorsque le temps est venu. Je peux assurer mon honorable collègue que cette politique a toujours été mise en application et qu'elle continuera de l'être et qu'il n'existe, à mon sens, aucun changement à cet égard.

ON DEMANDE DES PRÉCISIONS SUR LE CONGÉDIEMENT D'UN
MEMBRE DE SYNDICAT

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, il est difficile de comprendre pourquoi le ministre a congédié un membre qui avait un bon dossier. Est-ce que le ministre a adopté l'ancienne tradition athénienne de tuer le messenger parce qu'il n'aime pas le message?

L'hon. Michel Côté (ministre de la Consommation et des Corporations et de Postes Canada): Au contraire, monsieur le Président, je pense que c'est notre responsabilité. Il y a deux sièges qui sont occupés par les représentants syndicaux et, à mon sens, il n'existe aucun changement à cette politique. Je m'assurerai qu'en temps opportun des membres représentant la partie syndicale siègeront au comité de direction.

* * *

LA CONDITION FÉMININE

ON DEMANDE S'IL EST POSSIBLE DE CONNAÎTRE LES RÉSULTATS
DE LA RENCONTRE DU MINISTRE AVEC SES HOMOLOGUES
PROVINCIAUX

Mme Lise Bourgault (Argenteuil—Papineau): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre responsable de la Condition féminine. La semaine dernière, le ministre a rencontré ses homologues provinciaux afin de discuter de dossiers pertinents à la condition des femmes au Canada. Est-ce possible, monsieur le Président, pour le ministre de nous faire part, aujourd'hui, des résultats de cette rencontre avec ses homologues provinciaux la semaine dernière?

[Traduction]

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, je voudrais faire un rapport à la Chambre et particulièrement à la députée qui s'intéresse, je le sais, aux questions relatives aux femmes. Parmi les nombreuses questions discutées à la conférence fédérale-provinciale, deux ont fait l'objet de décisions importantes. Premièrement, le dépôt des 11 rapports sur les femmes battues, où l'on décrit les mesures prises actuellement et celles que les gouvernements doivent prendre d'ici deux ans. Deuxièmement, la nécessité de prendre des mesures au sujet des immigrantes et réfugiées. Il a aussi été question de la cueillette de données pour distinguer les Canadiens d'origine et les immigrants. L'importante question de la formation linguistique et l'accréditation des immigrantes qui ont une formation technique ou universitaire ont aussi été abordées.

[Français]

LES POLITIQUES DU GOUVERNEMENT

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable de la Condition féminine. Pour faire suite à la réponse que l'on vient d'entendre, je voudrais simplement savoir si le ministre peut nous dire s'il a encore d'autres études à nous proposer, si le gouvernement, au lieu de nous proposer d'autres études, peut passer à l'action. Quelles sont actuellement les politiques précises que vous avez à nous donner à la suite de la réunion qui a eu lieu la semaine dernière?

[Traduction]

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, je suppose que la députée fait allusion à la grave question des femmes battues et de la violence familiale. A ce propos, comme la députée le sait sans doute, les ministres fédéral, territoriaux et provinciaux ont entrepris une étude qui dure depuis deux ans. Il en a résulté un rapport aux gouvernements où l'on indique précisément les services disponibles, en spécifiant ce qui doit être fait dans chaque province ou territoire au cours des deux prochaines années.

Il est évident que les gouvernements doivent prendre cette initiative et ce, en collaboration.

[Français]

LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire justement au sujet de ces études faites et commandées il y a deux ans.

Ma question est la suivante: Qu'est-ce que le gouvernement a l'intention de faire dans ces dossiers? Quelle action allez-vous entreprendre? Je ne veux pas encore d'études; Qu'est-ce que vous avez à proposer? Pourquoi vous traînez-vous les pieds dans ces dossiers-là?

[Traduction]

L'hon. Walter McLean (ministre d'État (Immigration)): Monsieur le Président, comme la députée le sait, les ministres responsables de la condition féminine ont une cause à plaider. Ils disposent maintenant de munitions à présenter au Cabinet en ce qui concerne les besoins en foyers d'accueil, par exemple, et les besoins en logements à long terme. Pour ceux qui participent aux programmes d'orientation destinés aux femmes battues, il existe toute une gamme de domaines qui traite de la criminalité et de l'importance de porter plainte contre ceux qui battent leur femme. Le programme exposé dans les rapports est un projet destiné à tous les gouvernements. J'encourage la députée à communiquer avec les gouvernements provinciaux libéraux, tout comme nous resterons en rapport avec nos collègues du Cabinet à propos de ces questions.

* * *

LA GARDE DES ENFANTS

L'ÉTUDE DU COMITÉ

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Il sait sans doute que le comité spécial sur la garde des enfants termine ses audiences avec le témoignage de centaines de personnes venant de toutes les régions du Canada. Etant donné